

Communiquer sur ses pratiques au travers de l'Agriculture Paysanne

Objectifs de la formation

- Maîtriser les concepts clés de l'agriculture paysanne, transposables sur les exploitations - Connaître l'état des lieux, en local et national des mouvements en cours : acteurs en présence, type d'organisations, points de convergence - Analyser et prendre

Pré-requis

La formation sera ouverte à tout agriculteur du département de l'Hérault, et départements limitrophes, toutes productions confondues, en démarche d'agriculture paysanne ou en projet de réorientation du système dans le cadre d'une démarche agriculture paysanne

Déroulé

Séance n° 1 : S'approprier le projet et les concepts de l'Agriculture Paysanne

Contenus :

Historique de l'agriculture paysanne - La définition de l'agriculture paysanne - Les principes et thèmes qui la précisent - La charte de l'Agriculture Paysanne et l'application concrète du diagnostic sur la ferme et en termes de développement territorial

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Apports théoriques - Discussions, échanges, et questions-réponses entre les participants et avec l'intervenant - Travaux individuels et collectifs, en sous-groupes et restitution en grand groupe

Séance n° 2 : A partir de l'analyse de son projet agricole au regard de l'AP, être capable de communiquer sur ses pratiques

Contenus :

Les différents modes de communication - Les différents publics et leur spécificité - Réflexion autour d'un plan d'action de communication - Travail sur l'aisance oral et écrite

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Apport théorique - Travaux individuels et collectifs, en sous-groupes et restitution en grand groupe - Mise en situation - Jeux de rôle

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire

Dates, lieux et intervenants

09 déc 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

La Distillerie 10 bis, rue de la sous-préfecture
34700 LODEVE

Paul Reder, paysan dans l'Hérault (viticulteur et éleveur ovin), membre du Conseil d'Administration de la Fadem, association nationale de développement de l'Agriculture Paysanne ayant développé une expertise sur le réseau et les outils de l'Agriculture Paysanne

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 29/11/2019

Tarifs

154€ - Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles dans la limite de l'enveloppe disponible - Autre cas : nous contacter

Plus de renseignements

Responsable de formation Cécilia Darbouret
adearlr.formation@gmail.com
ADEAR Languedoc Roussillon
Mas de Saporta - Maison des Agriculteurs
34875
LATTES cedex
Tel. 04.67.06.23.67